

La Poste : quel projet pour quel développement ?

L'évolution de La Poste, du Service Public, des droits et garanties des salariés, de l'emploi et, de l'économie nationale nous préoccupe tous. Il est naturel que chacun s'interroge, apprécie les perspectives, veuille intervenir. Force est de constater que la concertation et la démocratie sont confisquées.

La déréglementation et la mise en concurrence (économique et sociale) sont-elles une fatalité ou un choix délibéré ? Faut-il s'y soumettre, s'y adapter ou les combattre ?

A l'heure où des gisements de gains de productivité fabuleux ouvrent des possibilités de développement avec l'avènement des nouvelles technologies et du multimédia, le seul objectif peut-il être la recherche de la rentabilité immédiate ? N'est-ce pas plutôt le moment de concevoir des coopérations audacieuses, des projets communs afin de tirer parti au mieux des infrastructures, des réseaux, des ressources importantes de leur synergie ? Le statut des fonctionnaires est-il un carcan ou au contraire, un atout décisif pour la justice sociale, l'efficacité économique, l'indépendance et la motivation ?

N^{ième} rencontre d'un même type

Perte de confiance ?

Le 1^{er} juillet plus de 300 cadres stratégiques et dirigeants de La Poste étaient réunis par la direction pour une réunion périodique... et c'est par *Le monde*, quelques jours plus tard, que ces cadres stratégiques et dirigeants ont appris la nouvelle. Belle preuve de confiance !



Du réchauffé

Notre Président se veut rassurant sur l'évolution (comme tous les autres dirigeants qui avaient pour mission de mener à terme la privatisation d'une entreprise publique (France Télécom, EDF, GDF, etc), mais comment peut-on prétendre défendre le Service Public en désertant des territoires jugés non rentables et verser, dans le même temps, un dividende conséquent à l'État ? Notre Président dit qu'en cas d'ouverture du capital il s'agirait d'obtenir « *de nouveaux moyens pour financer notre politique de développement* ». A France Télécom, la mise en œuvre de la politique d'acquisition tous azimuts a conduit à une dette abyssale dont les frais financiers annuels représentent 3 milliards d'euros, auxquels il faut ajouter les dividendes versés aux actionnaires 3,2 milliards d'euros. Ces 2 sommes sont équivalentes à la masse salariale de FTSA !!!

Après nous le déluge ?

La gestion de La Poste se veut efficace mais considère que cette efficacité ne peut se mesurer qu'à l'aune de critères financiers.

Nous contestons cette vision réductrice pour une entreprise, d'autant plus qu'il s'agit d'une entreprise de Service Public. Nous pensons qu'il n'y a pas, actuellement, convergence d'intérêts entre La Poste et ses salariés, la logique suivie étant de court terme, alors que les salariés ont intérêt à la pérennisation de l'entreprise. L'encadrement, du fait de son rôle de « metteur en scène » des stratégies se pose la question de la mise en œuvre d'une politique contraire aux intérêts fondamentaux de l'entreprise et des salariés.

Un raisonnement de long terme implique de penser la gestion de l'entreprise en politique industrielle, investissements productifs, création de richesses, d'où la nécessaire consécration de la valeur ajoutée à la reconnaissance des qualifications et au développement de l'activité en réponse aux besoins !

Vers une fracture postale ?

La Poste prétend s'adapter aux besoins de ses clients et parallèlement elle « optimise » son organisation en transformant les bureaux de plein exercice en guichets annexes, Agences postales communales ou Point Poste. Elle réduit ainsi sa présence en supprimant des milliers de bureaux. D'ailleurs, élus, usagers par leurs actions marquent très fortement leur opposition à ces projets comme le font les postiers. Une poste sans bureau, sans postier, voilà la nouvelle enseigne de proximité qui représenterait l'avenir ?

La chasse à la rentabilité ne peut faire table rase de l'histoire de notre entreprise. La notion de mission de service public est une valeur moderne, efficace et partagée par la majorité du personnel et des cadres.

Et la méfiance grandit

Toutes les privatisations se sont traduites par de profonds changements des équipes dirigeantes et de la ligne hiérarchique pour importer les règles du privé et abandonner au plus vite toute référence à la notion de Service Public.

L'aperçu que nous avons aujourd'hui à travers les réorganisations qui déstabilisent l'entreprise n'est qu'un avant goût de ce qui se produirait si le projet de privatisation voyait le jour.

Idéologisme

Ainsi, le seul avenir possible serait de s'aligner derrière les autres pays européens en s'engageant dans le libéralisme et la dérive financière ?

L'entreprise, allégée au maximum de ses effectifs, aurait pour stratégie la rentabilité financière et se viderait, à terme, de toute son expertise ?

La frénésie libérale l'emportera-t-elle sur le bon sens qui serait de maintenir et de promouvoir un Service Public postal performant, qui s'autofinance, qui renforce l'unicité du groupe, qui permet de garantir la qualité de service pour tous en tout lieu du territoire, ainsi que les emplois ?

La vocation du Service Public postal n'est-elle pas de répondre aux besoins actuels et futurs de tous les usagers dans les zones rurales ou urbaines tout en jouant un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire ?

Union Fédérale



des Cadres

FLASH CADRES

Les propositions de la CGT

D'autres choix sont possibles...

...Pour La Poste : entreprise de réseau, doit disposer de structures permettant une égalité de traitement pour tous les citoyens. La CGT propose de renforcer le Service Public postal en développant la complémentarité de ses 3 activités : courrier, colis-express et services financiers, garantes de la cohérence d'une seule et même poste, du Service Public et de la péréquation tarifaire.

Cela passe par la participation de La Poste à l'aménagement du territoire et au développement économique et social en s'appuyant sur son réseau et en le modernisant, sur son personnel, sur ses originalités et en travaillant à des partenariats avec des opérateurs publics pour le développement d'activités de Service Public.

La CGT propose de développer les coopérations entre les postes et opérateurs étrangers pour favoriser l'engagement des postiers européens dans l'action pour le droit à la communication pour tous.

...Pour son personnel : 1^{er} employeur public après l'État, l'emploi à La Poste est un enjeu social et économique. Il s'agit d'investir durablement dans les femmes et les hommes en recrutant et en formant sur la diversité des métiers et qualifications qui accompagnent l'évolution et le développement des nouvelles technologies.

La réponse aux besoins de communication et d'activités financières pour les usagers ; l'aspiration des salariés à être acteurs de leur vie professionnelle nécessitent une nouvelle dynamique des relations sociales à La Poste. La pyramide des âges annonce le départ d'un nombre important de postiers à la retraite ces prochaines années. La Poste doit ouvrir des négociations sur les recrutements et les promotions nécessaires, ainsi que le renforcement du statut et des droits et garanties de ses personnels.

Pour un droit à la parole

La compétence qui exige que le salarié, en particulier cadre, adhère sans restrictions à la stratégie de l'entreprise et s'en fasse le propagandiste zélé est contraire, non seulement à ce que l'on peut appeler l'éthique professionnelle, mais aussi à la liberté de pensée individuelle.

Si nous avons à mettre en œuvre les stratégies décidées, nous n'avons pas à forcément les approuver. Nous avons des qualifications qui nous permettent d'avoir un regard critique sur les décisions prises (qui ne sont pas forcément mauvaises), qui nous permettent d'alerter sur des conséquences qui pourraient être négatives, qui nous permettent d'améliorer l'efficacité de telle ou telle mesure. Mettre de côté ces qualifications et réduire notre rôle à celui de zélateur de la stratégie est un véritable appauvrissement de l'entreprise.

La richesse naît de la diversité, de la contradiction et de la confrontation d'idées.



Construire un avenir pour le Service Public postal

L'annonce d'un projet de privatisation, qui n'existe pas encore et qui ne doit pas voir le jour, s'inscrit dans une logique de libéralisation totale des activités, déjà enclenchée par la séparation des activités, la transposition de la directive européenne visant à la dérégulation du courrier, la création de la banque postale, la banalisation du livret A... Elle est au cœur des choix économiques et politiques de privatisation des Services Publics en Europe, au cœur du transfert du monopole public vers un monopole privé, dans la poursuite de la Loi postale de 2005.



L'heure est au rassemblement le plus large pour créer les conditions d'une autre alternative à la privatisation de La Poste.

Réaliser un tel objectif passe par un rassemblement des personnels, des organisations syndicales, des usagers de La Poste, des élus de la Nation et des Collectivités locales, des citoyens.

Premier employeur après l'État, acteur incontournable de toute la société, La Poste et les postiers méritent mieux que le secret ! Les syndicats, les personnels, les élus locaux et nationaux, les citoyens ont leur mot à dire, sur l'avenir de cette entreprise qui concourt à la communication, au lien social et économique, à l'aménagement du territoire. La CGT demande la tenue d'un débat public national.

La CGT se félicite que l'ensemble des organisations syndicales ait dénoncé la privatisation de La Poste dès son annonce dans une déclaration unitaire et se soient engagées sur le principe d'une action nationale unitaire.

La CGT a multiplié les initiatives durant tout l'été. Le 21 août une nouvelle étape de la mobilisation s'est soldée par une cinquantaine d'initiatives décentralisées dans les départements et les régions (communiqué et conférence de presse, rassemblement avec remise de pétitions dans des directions postales et dans les préfectures).

A l'appui de ces mobilisations et des 73 000 signatures recueillies sur ses pétitions durant l'été, la CGT entend poursuivre et amplifier la mobilisation pour empêcher ce mauvais coup et donner un avenir au Service Public de La Poste.

Elle poursuit son engagement dans la construction d'une action nationale unitaire dès la rentrée, dont la forme et les modalités seront définies par l'ensemble des organisations syndicales le 2 septembre.